



ANIMATEUR (H/F)

VILLEMOMBLE | VACATAIRE



- 📄 Filière : **Administrative**
- 📁 Métier : **Animation - jeunesse**
- ☆ Catégorie : **A**
- 🏆 **Attaché territorial**
- 📄 CDD
- 📍 Lieu : **Villemomble**
- 🏠 **Vacataire**
- ⚙️ Expérience : **Indifférent**
- 💶 Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- 🕒 Date limite : **11/08/2026**



Descriptif et missions

Ce poste est à pourvoir à Villemomble.
Animateur (h/f)



Sous la responsabilité de la responsable du Pôle Enfance, des coordinateurs et des directeurs de centres, vous assurez la sécurité physique et morale des enfants et participez à la mise en œuvre des activités et animations.

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Participer à la conception et la mise en œuvre des projets pédagogiques et d'animation, en respectant le projet éducatif de la ville.
- Appliquer et faire respecter les règles de sécurité lors des activités
- Préparer, animer, évaluer une séance ou un cycle d'activités de loisirs.
- Participer activement aux réunions hebdomadaires (les mardis matin et les jeudis après-midi).
- Faire respecter la législation en vigueur et appliquer les consignes de travail.
- Participer aux projets spécifiques et aux animations de Ville (carnavals, kermesse, course aux œufs...)
- S'inscrire dans une démarche éducative et pédagogique envers les enfants accueillis.
- Signaler et transmettre les difficultés ou problèmes rencontrés par les enfants.

Profil recherché

Profil et compétences recherchés

- Être titulaire du BAFA ou être en cours d'obtention.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Faire preuve de sens des responsabilités.
- Être dynamique, sérieux(se), motivé(e) et avoir le sens du contact avec les enfants.

Horaires et temps de travail

Selon les besoins du service, les interventions peuvent comprendre :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h20.
- Accueil du soir : de 16h30 à 19h00.
- Mercredi : 10 heures de travail sur une amplitude horaire de 7h30 à 19h00.
- Réunion du mardi : de 15h00 à 16h30.
- Réunion du jeudi : de 14h30 à 16h30.
- Pause méridienne : de 11h30 à 13h20.

Rémunération :

- Taux horaire : 12.67€ bruts

EC22482

Description de la collectivité

30 000 habitants

Accessible par le RER E et le Tramway (T4)

Membre de l'EPT Grand Paris Grand Est, territoire en struction regroupant 14 communes et

près de 390 000 habitants



[Voir toutes les offres de Ville de VILLEMOMBLE](#) - [Voir tous les postes vacants "Animateur \(h/f\)"](#) - [Voir toutes les offres de ce cadre d'emploi](#)

